



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## LE PREFET DE LA REGION LORRAINE

DIRECTION DES RESSOURCES ET DES MOYENS MUTUALISÉS  
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES

Site internet : [www.moselle.pref.gouv.fr](http://www.moselle.pref.gouv.fr)

### **AVIS DE CONCOURS**

La préfecture de la région Lorraine organise un concours externe et un concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer, services déconcentrés, session 2012.

Centres d'épreuves: METZ

La demande d'admission à concourir s'effectue au choix du candidat :

- a) **Soit par voie télématique sur le site internet de la préfecture de la Moselle [www.moselle.gouv.fr](http://www.moselle.gouv.fr) rubrique Infos pratique – intégrer la fonction publique, jusqu'au 31 janvier 2012 à minuit. Cette procédure est fortement recommandée.**
- b) Soit en demandant le dossier d'inscription, au plus tard le 31 janvier 2012 à minuit:
  - par téléchargement sur le site internet de la préfecture de la Moselle [www.moselle.gouv.fr](http://www.moselle.gouv.fr) rubrique Infos pratique – intégrer la fonction publique,
  - par demande écrite, en joignant à la demande une enveloppe format A4 affranchie à 1.50 € et libellée aux nom et adresse du candidat auprès de la Préfecture de la Moselle – bureau des concours – BP 71014 – 57034 METZ CEDEX 1.
  - par retrait sur place à cette même adresse, ainsi qu'auprès des Préfectures de Meurthe et-Moselle, Meuse, et Vosges, du SGAP de Metz, et du Groupement de Gendarmerie de la Région Lorraine, en fonction de horaires d'accueil du public

La date limite de clôture des inscriptions est fixée :

- a) **par voie télématique** au 31 janvier 2012 à minuit terme de rigueur.  
Les pièces justificatives requises uniquement pour les candidats se trouvant dans des cas particuliers (voir notice) devront être adressées au bureau organisateur du recrutement, le cachet de la poste faisant foi, au plus tard le 3 février 2012 à minuit.
- b) **par voie postale.** Les dossiers doivent être adressés au plus tard le 3 février 2012 à minuit, le cachet de La Poste faisant foi, à la Préfecture de la Moselle – Bureau des concours - BP 71014 – 57034 METZ CEDEX 1.

Date des épreuves écrites d'admissibilité : **mardi 20 MARS 2012 à METZ**

Nombre de postes à pourvoir : le nombre de postes à pourvoir sera fixé ultérieurement.

Nature des emplois: emplois de catégorie B.

Conditions exigées :

#### **CONCOURS EXTERNE**

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen sous réserve des dispositions de l'article 2 du décret n°2002-1294 du 24/10/2002;
- être en situation régulière vis à vis des obligations liées au Service National,
- ne pas avoir été condamné à une peine incompatible avec un emploi de la fonction publique de l'Etat,
- diplôme exigé: baccalauréat ou diplôme équivalent (niveau IV) ou diplôme supérieur.

#### **CONCOURS INTERNE**

- Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale (en position d'activité à la date de cloture des inscriptions) et ayant accompli au moins quatre ans de services publics au 1er janvier 2012.